

VIE DES SOCIÉTÉS

Création



AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 2 mars 2023, à LABEGE. Dénomination : KARMA CLUB.

Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle.

Siège social : 121 Rue Jean BART Immeuble CALLIOPE, 31670 Labège.

Objet : Discothèque, pub, bar, restaurant, débit de boisson alcoolisée à consommer sur place ou à emporter, fabrication et vente de plats cuisinés à consommer sur place ou à emporter, organisation d'événementiels, location de matériel d'événementiel.

Durée de la société : 99 année(s).

Capital social fixe : 100 euros

Cession d'actions et agrément : Actions librement cessibles entre associés uniquement.

Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote : Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées.

Ont été nommés :

Président : Monsieur Cédric PENDARIES 27 Boulevard de la Gare 31500 Toulouse.

La société sera immatriculée au RCS de Toulouse.

Dissolution Liquidation

DISSOLUTION

THEATRE BORDEROUGE

SARL au capital de 1 000 €
Siège social : 153 Avenue De Muret
31300 Toulouse

R.C.S. RCS Toulouse 843089798

Aux termes de l'AGE du 18/03/2023, il a été décidé la dissolution anticipée de la société, à compter du 20/03/2023, et sa mise en liquidation.

A été nommé Liquidateur Monsieur Christophe CAUVIN demeurant 153 Avenue De Muret, 31300 Toulouse avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 153 avenue de Muret 31300 Toulouse adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et actes et



AVIS AU PUBLIC

VILLE DE PLAISANCE DU TOUCH

AVIS D'INFORMATION D'UNE PARTICIPATION DU PUBLIC PAR VOIE ELECTRONIQUE (PPVE) POUR UN PROJET SOUMIS A EVALUATION ENVIRONNEMENTALE (Article L.123-19 du Code de l'Environnement) ZONE D'AMENAGEMENT CONCERTÉ (ZAC) dite « LA SABLA »

La ville de Plaisance du Touch a décidé de requalifier la friche industrielle de l'ancienne usine « Bonna Sabla » située en rive droite du Touch, afin de restructurer le quartier de l'entrée de ville sud de la commune, entre les rues des Mésanges et des Roitelets (RD 24 et RD42). La procédure de Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) a été retenue pour la réalisation de ce projet incluant de nombreux équipements publics (complexe éducatif, gymnase, parc public...), s'étendant sur une emprise d'environ 10.6ha. A ce titre, le projet a fait l'objet d'une concertation préalable associant les habitants, les associations locales et les personnes concernées (article L.103-2 du code de l'urbanisme). Le conseil municipal s'est prononcé sur le bilan de la concertation préalable lors de sa séance du 21 mars 2023.

En raison de la superficie du terrain d'assiette, le projet de la ZAC est soumis à évaluation environnementale au titre de l'article R.122-2 du code de l'environnement, déposée en novembre 2022 auprès des services de l'Etat.

En application du code de l'environnement (Article L.123-19), le projet de la ZAC est soumis à la procédure de participation du public par voie électronique (PPVE) à l'issue de laquelle, la commune pourra approuver le dossier de création de la ZAC « la Sabla ».

La procédure de participation par voie électronique se déroulera du vendredi 7 avril au dimanche 7 mai inclus, soit pendant 30 jours consécutifs.

Le dossier mis à disposition du public par voie électronique se compose comme suit :

- L'étude d'impact du projet de la ZAC « La Sabla » et son résumé non technique
- L'avis de l'autorité environnementale n°2023AP01 du 10 janvier 2023 rendu par la Mission Régionale d'Autorité Environnementale d'Occitanie (avis favorable tacite)
- Le projet du dossier de création de la ZAC « La Sabla »
- Le bilan de la concertation préalable au titre du code de l'urbanisme relative au projet de ZAC
- La notice explicative sur la procédure de PPVE, son déroulement, et les étapes qui suivent ainsi que la mention des autres autorisations nécessaires pour réaliser le projet dont la ville de Plaisance du Touch a connaissance.
- Le présent avis d'information portant sur la participation du public par voie électronique.

Pendant toute la durée de la participation, le public peut prendre connaissance de ces pièces sur le site internet de Plaisance du Touch www.plaisancedutouch.fr et faire part de ses observations et remarques sur l'adresse mail dédiée à cet effet : lasabla@plaisancedutouch.fr, jusqu'au dimanche 7 mai 2023 à 23h59.

Les observations transmises par courriel seront publiées sur le site Internet de la ville, afin d'être rendues visibles par tous.

Les courriers électroniques transmis après la clôture de la participation du public ne pourront pas être pris en considération. Il en est de même pour toute observation ou proposition qui n'aurait pas été transmise à cette adresse électronique.

Le public peut demander la mise en consultation sur support papier dans les conditions de l'article L.123-19 du code de l'environnement : Demande à effectuer en mairie à l'Hôtel de Ville – Rue Maubec- ou à l'accueil de la Maison France Services – 14 Rue des Ecoles – aux horaires habituels d'ouverture de chaque site).

Un accès au dossier mis en ligne sera garanti par la mise à disposition d'un poste informatique dans les deux lieux précités.

A l'issue de la participation, une synthèse des observations et des propositions du public sera rédigée, puis le dossier de création de la ZAC pourra être approuvé par délibération du conseil municipal.

Philippe GUYOT,
Maire de Plaisance du Touch

MARCHÉS PUBLICS

MAPA > 90K euros

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA

TRAVAUX

Organisme : nom et adresse officiels de l'organisme : CAGIRE GARONNE SALAT, M. le Président, 15 avenue de la République, 31000 Toulouse
20007314600017
Groupement de commandes : Non

L'avis implique un marché public

Objet : Extension de la maison de santé d'Aspet

Référence acheteur : 2023-01

Procédure : Procédure adaptée ouverte

Technique d'achat : Sans objet

Lieu d'exécution : 31160 ASPET

Description : Le projet consiste en 3 volumes en extension de bâtiment existant.

Forme du marché : Prestation divisée en lots : oui

Les variantes sont exigées : Non

Lot N° 1 - TERRASSEMENTS / VOIRIE RESEAUX DIVERS

Lieu d'exécution : 31160 Aspet

Lot N° 2 - FONDATIONS PROFONDES / GROS-OEUVRE

Lieu d'exécution : 31160 Aspet

Lot N° 3 - CHARPENTE / MURS OSSATURE BOIS / BARDAGE

Lieu d'exécution : 31160 Aspet

Lot N° 4 - ETANCHÉITÉ / ZINGUERIE

Lieu d'exécution : 31160 Aspet

Lot N° 5 - MENUISERIES EXTERIEURES / SERRURERIE

Lieu d'exécution : 31160 Aspet

Lot N° 6 - PLÂTRERIE / DOUBLAGES / FAUX-PLAFONDS

Lieu d'exécution : 31160 Aspet

Lot N° 7 - MENUISERIE INTERIEURE

Lieu d'exécution : 31160 Aspet

Lot N° 8 - CHAPES / SOLS SOUPLES

Lieu d'exécution : 31160 Aspet

Lot N° 9 - ELECTRICITÉ

Lieu d'exécution : 31160 Aspet

Lot N° 10 - CVC / PLOMBERIE SANITAIRE

Lieu d'exécution : 31160 Aspet

Lot N° 11 - PEINTURE / NETTOYAGE

Lieu d'exécution : 31160 Aspet

Conditions de participation

Justifications à produire quant aux qualités et capacités

Aptitude à exercer l'activité professionnelle : Enoncés dans le cahier des charges

Marché réservé : NON

Réduction du nombre de candidats : Non

La consultation comporte des tranches : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

Visite obligatoire : Non

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation descriptif).

Renseignements d'ordre administratifs : Communauté de Communes de Plaisance du Touch
L'intégralité des documents de la consultation se trouve : sur le site internet de la commune

Présentation des offres par catalogue électronique : Auto

Remise des offres : 11 avril 2023 à 12h00 au plus tard.

Envoi à la publication le : 20/03/23

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par pli intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur sur le site ladepeche-marchespublics.fr/



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA